COMMISSION DEPARTEMENTALE
DES COMPETITIONS MASCULINES SENIORS
PROCES VERBAL N° 8

Réunion plénière : du 7 novembre 2023 à 18 h 00.
Lieu : DFSM à Yvetot
Présidence : M. Laurent LEFEBVRE
Membres présents : MM. Jean Luc LEBRUN, Michel MOGIS, Jean Luc TIRET.
Membre absent excusé : Gérard LELIEVRE.

****

RECOURS

Les décisions ci-après de la Commission sont susceptibles de recours auprès de la Commission Départementale d'Appel, dans le délai de 7 jours à compter du lendemain de leur première notification, dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la L.F.N

****

RAPPEL AUX CLUBS

Les Clubs sont informés que toutes les feuilles de match sont contrôlées afin de vérifier la participation éventuelle de joueurs suspendus, de joueurs non titulaires de licence, des clubs en infraction au regard du statut régional de l'arbitrage, les clubs qui n'utilisent pas la tablette ou qui ne transmettent pas la FMI dans les délais impartis, les informations manquantes (absence du délégué à la police du terrain, absence de dirigeant banc de touche, licence manquante).

En cas d'utilisation d'une feuille de match papier, merci de nous donner la raison de son utilisation, c'est aussi le club recevant qui doit envoyer la feuille de match, quel que soit le résultat de la rencontre.

****

CRITERIUM VETERANS à 11

Les clubs pourront inscrire sur la feuille de match 16 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran, et procéder à 5 remplacements.

****

COUPE VETERANS à 11 ANDRE STRAPPE

Comme prévu à l'article 12 du règlement des compétitions du DFSM, peuvent être inscrits sur la feuille de match 14 joueurs au maximum, tous de la catégorie Vétéran.

****

INFORMATION IMPORTANTE

La Commission Départementale des Compétitions Masculines Seniors tient à rappeler :

- **Qu'elle refusera toutes les demandes de report pour les rencontres de championnat Seniors et Critérium Vétérans.**
- **Seul est autorisé d'avancer les rencontres.**
- **Possibilté de jouer en semaine pour le Critérium Vétérans avec l'accord de la commission.**

****

ADOPTION DES PROCES VERBAUX

La commission procède à l'adoption :
Du procès-verbal n°6 de la réunion plénière du 12 octobre 2023 publié sur le site internet du DFSM le 17 octobre 2023.
Du procès-verbal n°7 de la réunion restreinte du 26 octobre 2023 publié sur le site internet du DFSM le 27 octobre 2023.
En l'absence d'observations, les procès-verbaux sont adoptés à l'unanimité des membres présents.

****

HOMOLOGATION

L'homologation d'une rencontre est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date, en application de l'article 147 des RG de la LFN.
Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

DECISIONS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B

Match n°26571674 RC DE ROUEN 1 / US SAINT JACQUES SUR DARNETAL 1 du 24 septembre 2023.
Voir l'annexe sur Footclubs

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

Match n° 26571776 AS GRAINVILLE YMAUVILLE 1 / AS CÔTE D'ALBATRE 1 du 8 octobre 2023.
Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale de Discipline, lors de sa réunion du 26 octobre 2023, procès-verbal mis en ligne sur footclubs le 3 novembre 2023.
La commission :

- Donne match perdu par pénalité, 0 point, à l'AS CÔTE D'ALBATRE 1 sur le score de 0 but à 3 pour en faire bénéficier l'AS GRAINVILLE YMAUVILLE 1sur le score de 3 buts à 0.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 26648908 AS OURVILLAISE 3 / FC LOUVETOT 2
Considérant le mail du FC LOUVETOT, envoyé de la boite mail officiel du club en date du 24 octobre 2023.
Constatant que la FMI a été signée par l'arbitre et les deux capitaines, qu'il n'y a aucune réserve d'avant match et d'observations annotées sur la FMI. La commission :

- Dit que la rencontre est non jouée pour terrain impraticable et que celle-ci sera jouée à une date ultérieure.

****

RENCONTRES DU 15 OCTOBRE 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D

Match n°26570177 MONT SAINT AIGNAN FC 2 / FC DU NORD OUEST 1

Rencontre programmée le 24 septembre 2023 jouée le 15 octobre 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F
Match n°26570434 HAVRE CAUCRIAUVILLE SPORTIF 3 /AS DE MONTIVILLIERS 2
Rencontre programmée le 22 octobre 2023, jouée le 14 octobre 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B
Match n° 26571669 AS SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE 2 / FC BONSECOURS SAINT LEGER 2
En raison de l'inscription du FC BONSCECOURS SAINT LEGER 2 après le 10 septembre 2023, la rencontre du 10 septembre 2023 s'est jouée le 15 octobre 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A
Match n°26643507 FC LE TRAIT DUCLAIR 3 / ES INTERC ST ANTOINE 2
Pour cause d'occupation du terrain, rencontre du 8 octobre 2023 jouée le 15 octobre 2023.

Match n° 26643595 FC BARENTINOIS 3 / US DE BOLBEC 3
Rencontre du 22 octobre 2023 avancée au 15 octobre 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C
Match n° 26645683 SC OCTEVILLE 3 / FC ST SAUVEUR D'EMAL 1
Rencontre du 22 octobre 2023 avancée au 15 octobre 2023.
Equipe comprenant un nombre de mutés supérieur à celui autorisé (art. 160.2 des RG)
Une amende de 61 euros est infligée au club du FC ST SAUVEUR D'EMAL (annexe 5 dispositions financières de la LFN)
Ce club en 3ème année d'infraction au statut régional de l'arbitrage

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C
Match n° 26649694 REUNIONNAIS FC 2 / FRIENDS UNITED FC 1
Pour cause d'occupation du terrain, rencontre du 8 octobre 2023 jouée le 15 octobre 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D
Match n° 26650721 U FONTAINAISE 3 / ENTENTE ASP-ASN 2
Rencontre du 11 février 2024 avancée au 15 octobre 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE B
Match n° 26651791 US DE GRAMMONT 41 / FUSC BOIS GUILLAUME 41
Rencontre du 1er octobre 2023 jouée 15 octobre 2023.
Match arrêté à la 29ème minute de jeu.
Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres, section lois du jeu, lors de sa réunion du 26 octobre 2023, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 31 octobre 2023. La Commission :

- Le dossier, transmis à la Commission Départementale de Discipline, reste placé en instance d'homologation.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 26652256 SC PETIT COURONNE 42 / STADE DE GRAND QUEVILLY 41
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée 15 octobre 2023.
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au SC PETIT COURONNE.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE F
Match n° 26652726 ENT DU LITTORAL 41 / STADE VALERIQUAIS 41
Rencontre du 24 septembre 2023 jouée 15 octobre 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H
Match n° 26653488 FC BARENTIN 42 / ES PLATEAU FOUC.REAL 41
Rencontre du 24 septembre 2023 jouée 15 octobre 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE I
Match n° 26653716 OLYMPIA'CAUX FOOT 41 / US DES FALAISES 41
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée 15 octobre 2023.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE K
Match n° 266549493 MANEGLISE FC 41 / FC DU LITTORAL 41
Rencontre du 10 septembre 2023 jouée 15 octobre 2023.

****

RENCONTRES DU 22 OCTOBRE 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE A
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE B
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 1 POULE C
Match n° 26550517 GOURNAY SS 1 / US DE GRAMMONT 1
Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de GOURNAY SS.

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE A
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE B
Match n°26561487 CA LONGUEVILLAIS 1 / STADE VALERIQUAIS 1
Rencontre arrêtée à la 90eme minute de jeu sur le score de 3 à 2 en faveur du club de CA LONGUEVILLAIS 1.
Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres, section lois du jeu, lors de sa réunion du 26 octobre 2023, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 31 octobre 2023. La Commission :

- Le dossier, transmis à la Commission Départementale de Discipline, reste placé en instance d'homologation.

Match n°26561489 FC OFFRANVILLAIS 2 / ENTENTE MOTTEVILLE CROIX MARE 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de FC OFFRANVILLAIS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE C
Match n°26570025 AC BRAY EST FORGES 1 / GCO BIHORELLAIS 2
Une amende de 5 € est infligée au club de l'AC BRAY EST FORGES pour une licence manquante (Délégué).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE D
Match n°2657057 ROUEN AC 1 / MONT SAINT AIGNAN FC 2
Réserve d'avant match confirmée du club de MONT SAINT AIGNAN FC 2. Le dossier transmis à la Commission Départementales Des Règlements et Contentieux est mis en instance d'homologation

Match n° 26570158 A HOULMOISE BONDEVILLAISE FC 2 / FUSC BOISGUILLAUME 2
Une amende de 5 € est infligée au club de FUSC BOISGUILLAUME pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n°26570162 FC LE TRAIT DUCLAIR 2 / CANTELEU FC 1
Une amende de 5 € est infligée au club de FC LE TRAIT DUCLAIR pour une licence manquante (Délégué).

Match n° 26570160 FC BARENTINOIS 2 / AS SAINT PIERRE DE VARENGEVILLE 1
Une amende de 5 € est infligée au club de FC BARENTIN pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE E
Match n°26570297 YVETOT AC 3 / CANY FC 2
Une amende de 5 € est infligée au club d'YVETOT AC pour une licence manquante (Arbitre Assistant).

Match n°26570295 FC BREAUTE BRETTEVILLE 1 / USF FECAMP 2
La rencontre est reportée au mercredi 1er novembre 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 2 POULE F
Match n°26570234 HAVRE CAUCRAUVILLE SPORTIF 3 / AS DE MONTIVILLIERS 2
Rencontre programmée le 22 octobre 2023 jouée le 14 octobre 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 3 POULE A
Match n°26672946 ES PLATEAU FOUCARMONT REALCAMP 3 / BELLEVILLE FC 2
Rencontre programmée le 24 septembre 2023 jouée le 22 octobre 2023

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE A
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE B
RAS

SENIORS APRES MIDI DEPARTEMENTAL 4 POULE C

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE A
RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE B
Match n° 26643808 US MESNIL ESNARD FRANQUEVILLE 3 / A ROUENNAISE DE FOOT 1
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à l'A ROUENNAISE DE FOOT.

Match n° 26643809 FC LA VARENNE 3 / AS LONDAISE 2
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche, une amende de 15€ est infligée à l'AS LONDAISE.

Match n° 26643810 ES MONTIGNY VAUPALIERE 2 / FC TOURVILLE LA RIVIERE 2
Une amende de 5 € est infligée au club du FC TOURVILLE LA RIVIERE pour une licence manquante (arbitre assistant).

Match n° 26643811 ISNEAUVILLE FC 1 / US DE GRAMMONT 2
Une amende de 5 € est infligée au club d'ISNEAUVILLE FC pour une licence manquante (délégué).

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 1 POULE C
Match n° 26675659 ROGERVILLE FC 1 / ESM GONFREVILLE 3
La rencontre est reportée au 1er novembre 2023.

Match n° 26675660 ROLLEVILLE FC 1 / H CAUCRIAUVILLE S 4
La rencontre est reportée au 1er novembre 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE A
RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE B
RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE C
RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE D
Match n° 26647827 MANEGLISE FC 1 / ASC TOUSSAINT 1
En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

Match n° 26647830 FC MANNEVILLE LA GOUPIL 1 / AS PETIVILLE 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club du FC MANNEVILLE LA GOUPIL.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 2 POULE E

Match n° 26648346 AS ANGERVILLE L'ORCHER 2 / U FONTAINAISE 2

En raison d'un arrêté municipal, la rencontre est reportée à une date ultérieure.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE A

RAS

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE B

Match n° 26648908 AS OURVILLAISE 3 / FC LOUVETOT 2

Voir Décisions.

Match n° 26648911 ASC TOUSSAINT 2 / US ALLOUVILLE TROUVILLE 3

Réserves d'avant match de l'US ALLOUVILLE TROUVILLE, non confirmées.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE C

Match n° 26649782 AS 5V 2 / FC THOUBERVILLE 2

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de AS 5V.

Match n° 26649784 ROUEN AC 3 / ES MONTIGNY VAUPALIERE 3

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club de ROUEN AC.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE D

Match n° 26650746 U FONTAINAISE 3 / FC BREAUTE BRETTEVILLE 3

Pour cause d'occupation du terrain, la rencontre est reportée au 1er novembre 2023.

Match n° 26650748 FC SAINT SAUVEUR D'EMALLEVILLE 2 / AS OURVILLAISE 4

Pour cause d'occupation du terrain, la rencontre est reportée au 29 octobre 2023.

SENIORS MATIN DEPARTEMENTAL 3 POULE E

Match n° 26650919 FC YPORT 1 / ENTENTE USTI-OFC 1

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée au club du FC YPORT.

Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de l'ENTENTE USTI-OFC.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE D

Match n° 26652271 ESP FOOTBALL 41 / STADE DE GRAND QUEVILLY 41

Rencontre du 1er octobre 2023 jouée 22 octobre 2023.

Feuille de match FMI, insuffisamment rédigée, absence de délégué à la police du terrain. Une amende de 15€ est infligée à l'ESP FOOTBALL.

SENIORS VETERANS DEPARTEMENTAL 1 CRITERIUM POULE H
Match n° 26653498 O DU LITTORAL 41 / ES PLATEAU FOUC.REAL 41
Pour motif impérieux, rencontre du 1er octobre 2023 jouée 22 octobre 2023.

****

COUPES DU DFSM

COUPE VETERANS ANDRE STRAPPE

HOMOLOGATION DU 1er TOUR joué le 29 octobre 2023.
Match n° 27450437 O DARNETAL 41 / FC BONSECOURS SAINT LEGER 41.
La rencontre est reportée au 19 novembre 2023.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain

COUPE SENIORS MATIN ROBERT BALLUET

HOMOLOGATION DU 1er TOUR joué le 29 octobre 2023.
Match n° 27450020 US YEBLERON 2 / AS FAUVILLAISE 4
Rencontre arrêtée à la 45ème minute de jeu, le terrain étant devenu impraticable.
Prenant connaissance de la décision de la Commission Départementale des Arbitres, section lois du jeu, lors de sa réunion du 1er novembre 2023, procès-verbal mis en ligne sur le site du DFSM le 2 novembre 2023. La Commission :

- Donne match à rejouer le 19 novembre 2023.

Match n° 27450021 AS GRAINVILLE YMAUVILLE 2 / F LIBRE AS DU HAVRE 1
Rencontre reportée au 19 novembre 2023.

Match n° 27450026 ESPC SAINT GILLES ETAINHUS 2 / FC BREAUTE BRETTEVILLE 3
Rencontre reportée au 19 novembre 2023.

Match n° 27450279 FC YPORT 1 / AS DE LA CERLANGUE 1
Rencontre reportée au 19 novembre 2023.

Match n° 27450184 REUNIONNAIS FC 2 / FC SAINT ETIENNE DU ROUVRAY 4
Feuille de match FMI insuffisamment rédigée, absence dirigeant banc de touche. Une amende de 15€ est infligée au club de REUNIONNAIS FC.
La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

COUPE SENIORS APRES MIDI ANDRE CAILLOT

Match n°27450312 FC VENTOIS 2 / AS BUCHY 2

Une amende de 5 € est infligée au club de l'AS BUCHY pour une licence manquante (Arbitre Assistant). La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

COUPE SENIORS APRES MIDI JEAN MERAULT

HOMOLOGATION DU 1er TOUR joué le 29 octobre 2023.

FC BARENTINOIS 2 / A LE HOULMOISE BONDEVILLE FC 2
La rencontre est reportée au 19 novembre.

Match n°27454919 YVETOT AC 3 / FC LE TRAIT DUCLAIR 2
Une amende de 5 € est infligée au club de l'YVETOT AC pour une licence manquante (délégué).
Une amende de 5 € est infligée au club du FC LE TRAIT DUCLAIR pour une licence manquante (arbitre assistant). La rencontre est homologuée sur le score acquis sur le terrain.

Les autres rencontres sont homologuées sur le score acquis sur le terrain.

****

COUPES DU DFSM

Suite aux intempéries, les matchs n'ayant pas eu lieu lors du 1er tour et afin d'éviter de remettre des rencontres de championnat pour en préserver son équité, les rencontres de retard se joueront le 19 novembre 2023.

La commission, communique les nouvelles dates des tours des coupes du DFSM qui seront modifiés sur le calendrier général du DFSM.

Dates des coupes du DFSM :

1er tour le 29 octobre 2023.
2ème tour le 21 janvier 2024
3ème tour le 10 mars 2024.
1/16ème de Finale le 31 mars 2024.
1/8ème de Finale le 21 avril 2024.
Quart de Finale le 12 mai 2024.
Demi-Finale le 2 juin 2024.
Finale, date et lieu à déterminer par le Comité de Direction du DFSM.

****

Prochaine réunion le vendredi 1er décembre 2023 à 18 h 00.

Le Président de la Commission
M. Laurent LEFEBVRE

le secrétaire de la Commission
M. Jean Luc TIRET